

Intitulé projet :***Etude sur le devenir de la zone d'activités économiques de Chanly et mise en œuvre*****Description du projet**

Le projet non encore défini à l'heure actuelle a pour objectif d'être attentif à une éventuelle réaffectation, vu sa situation en plein centre du village et son intérêt patrimonial, et de saisir une quelconque opportunité.

En cas de cessation de l'activité actuelle, une étude de faisabilité accompagnée d'un masterplan permettra dans un premier temps de fixer les principes directeurs de la réaffectation en prenant en compte les aspects historiques, patrimoniaux, naturels, etc.

En fonction des opportunités, une acquisition pourra alors être envisagée pour mener à bien la réaffectation préalablement définie.

Justification du projet

Le site appartient à un privé qui y exploite une scierie de feuillus. Toutefois, le site est stratégiquement très important, localisé en plein cœur de Chanly le long de la Lesse. Il revêt également un caractère patrimonial très intéressant (ancien site industriel) et constitue un site de production d'énergie renouvelable (production d'électricité à partir de la force hydraulique).

La CLDR reconnaît également un potentiel touristique au village de Chanly, notamment par le lien avec le RAVeL et la traversée de la Lesse.

Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓	Objectif 1. Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village
---	---

Objectif secondaire

✓	Objectif 3. Mettre en valeur les paysages bâtis, le patrimoine et créer des espaces publics conviviaux, aussi bien pour les résidents que pour les visiteurs
✓	Objectif 4. Développer une réelle mobilité douce sécurisée, utilitaire et touristique
✓	Objectif 5. Promouvoir les économies d'énergie et valoriser les ressources locales pour produire de l'énergie
✓	Objectif 6. Impulser un tourisme intégré et diffus basé sur la découverte des spécificités patrimoniales locales
✓	Objectif 10. Dynamiser et soutenir les activités entrepreneuriales, artisanales, commerciales, agricoles et d'économie sociale